

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



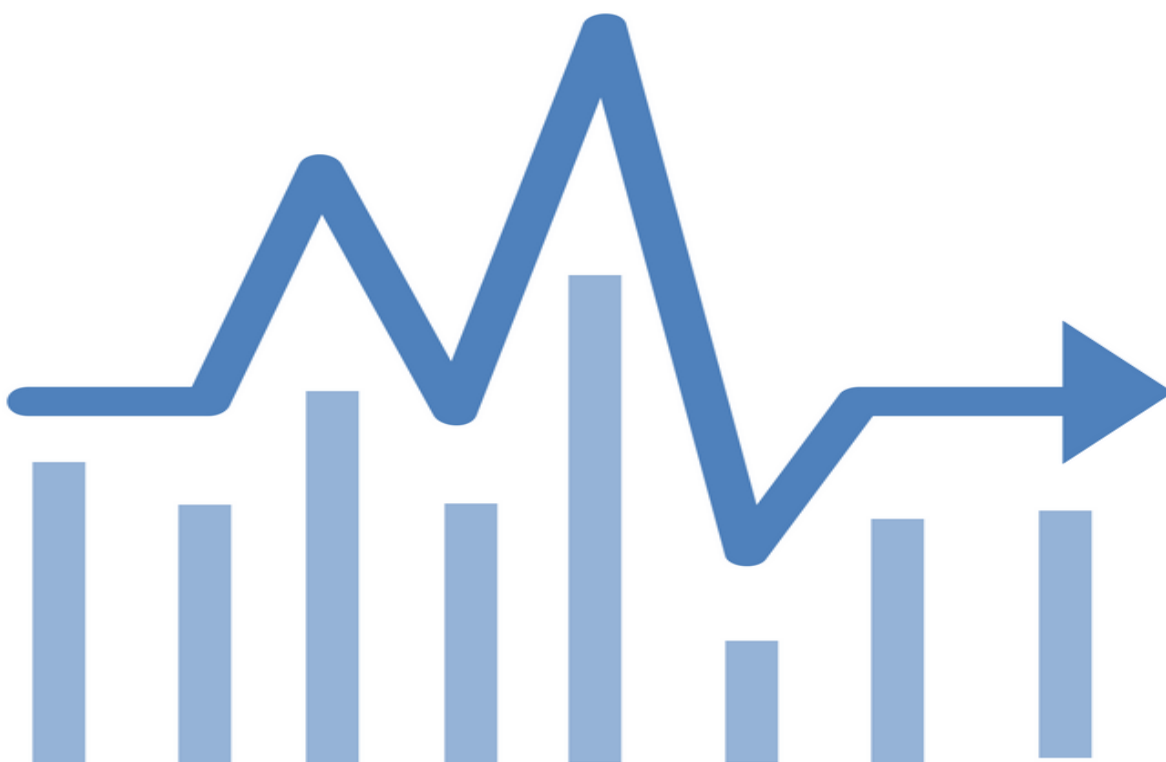
Union • Discipline • Travail

MINISTRE DU PLAN ET DU
DEVELOPPEMENT



QUE SAVOIR SUR L'INFLATION ?

En 5 Étapes



Avec l'appui de :



Mars 2017

1. DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INFLATION

L'inflation est une hausse généralisée et durable des prix des biens et services. Elle se traduit par une dépréciation de la monnaie qui a cours dans le pays, puisqu'un même montant permet de se procurer moins de biens et services qu'auparavant.

Le taux d'inflation désigne la variation (en pourcentage) que les prix enregistrent au cours d'une période donnée. Le contraire de l'inflation est la déflation. Celle-ci correspond à une baisse des prix pendant une période prolongée. Elle ne doit pas être confondue avec la désinflation qui est un ralentissement ou une réduction de l'inflation.

2. MESURE DE L'INFLATION EN CÔTE D'IVOIRE

L'instrument statistique de mesure de l'évolution du niveau général des prix en Côte d'Ivoire est l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) des ménages.

Jusqu'à fin décembre 2016, l'IHPC était calculé au niveau de la ville d'Abidjan avec pour année de base 2008. Depuis janvier 2017, il couvre l'ensemble du territoire national avec 2014 comme nouvelle année de base.

Sa construction nécessite la réalisation de deux types d'enquête :

- (i) l'une sur les dépenses des ménages pour déterminer le jeu de pondérations (poids) des biens et services consommés par les ménages;
- (ii) l'autre sur les prix pour déterminer les prix de référence.

Un relevé des prix est ensuite réalisé chaque mois sur les différents points d'observations (marchés, supermarchés, boutiques, etc.).

L'IHPC comporte 12 fonctions de consommation. Sa variation d'une période à l'autre correspond au taux d'inflation qui peut être mensuel, trimestriel, en glissement annuel ou en moyenne annuelle.

L'inflation en moyenne annuelle est l'indicateur au niveau de l'UEMOA qui permet d'indiquer l'évolution des prix par rapport au critère de convergence communautaire dont le seuil est fixé à 3%. Lorsqu'elle est supérieure à 3%, le Gouvernement doit enclencher un certain nombre de mesures pour la contenir, afin d'éviter des tensions sociales.

Les 12 fonctions de consommation de l'IHPC



1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées



2. Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants



3. Articles d'habillement et chaussures



4. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles



5. Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer



6. Santé



7. Transports



8. Communication



9. Loisirs et culture



10. Enseignement



11. Restaurants et Hôtels



12. Autres biens et services

3.

PRINCIPALES CAUSES DE L'INFLATION

Les causes de l'inflation sont multiples. Les principales sont les suivantes.

Inflation par les coûts

Cette forme d'inflation intervient quand le producteur répercute sur son prix de vente l'augmentation du coût des biens et services nécessaires à la production. Dans cette même catégorie, on retrouve également l'inflation importée, caractérisée par une hausse des prix intérieurs résultant du renchérissement des prix des importations pour diverses raisons.

Inflation par la demande

Ce type d'inflation se produit lorsque la demande globale de biens et de services est durablement supérieure à l'offre à cause de capacités de production insuffisantes ou du refus des producteurs d'augmenter leur production.

Inflation par la monnaie

Elle se caractérise généralement par un accroissement de la quantité de monnaie en circulation, souvent consécutive à l'octroi en masse de crédits aux agents économiques. Les crédits ainsi octroyés permettent aux ménages de consommer davantage de biens et de services. Si l'offre de ces biens et services ne suit pas, cela occasionne une hausse généralisée des prix.

Inflation par les structures

En situation de monopole, le seul fournisseur sur le marché impose ses prix aux consommateurs. Cette situation peut être source d'inflation si ce fournisseur unique choisit d'augmenter ses prix.

4. NÉCESSITÉ D'UNE MAÎTRISE DE L'INFLATION

L'inflation, si elle est forte dans une économie, détruit la valeur des revenus et de l'épargne et pénalise tout particulièrement les ménages qui ont un revenu fixe.

Elle entraîne par conséquent une baisse de la consommation et par ricochet une baisse de la production et donc des investissements ou des capacités de production. La croissance économique s'en trouve donc éprouvée et l'emploi en pâtit.

Un taux d'inflation bas contribue en revanche à instaurer un climat favorable à de faibles taux d'intérêt et à des investissements productifs. Il stimule donc la croissance économique et la création d'emplois.

C'est la raison pour laquelle la maîtrise de l'inflation et le contrôle de sa volatilité préoccupent tant les autorités politiques et monétaires : ces conditions sont nécessaires pour créer un environnement propice à une croissance économique durable.

5. MESURES PRISES POUR CONTENIR L'INFLATION EN CÔTE D'IVOIRE

Suite à la crise post-électorale de 2010 combinée avec les tensions sociales, et dans le but d'éviter la paupérisation de la population dans un contexte marqué par la flambée des prix des produits en 2011, le Gouvernement a mis en place un comité interministériel chargé de la lutte contre la vie chère.

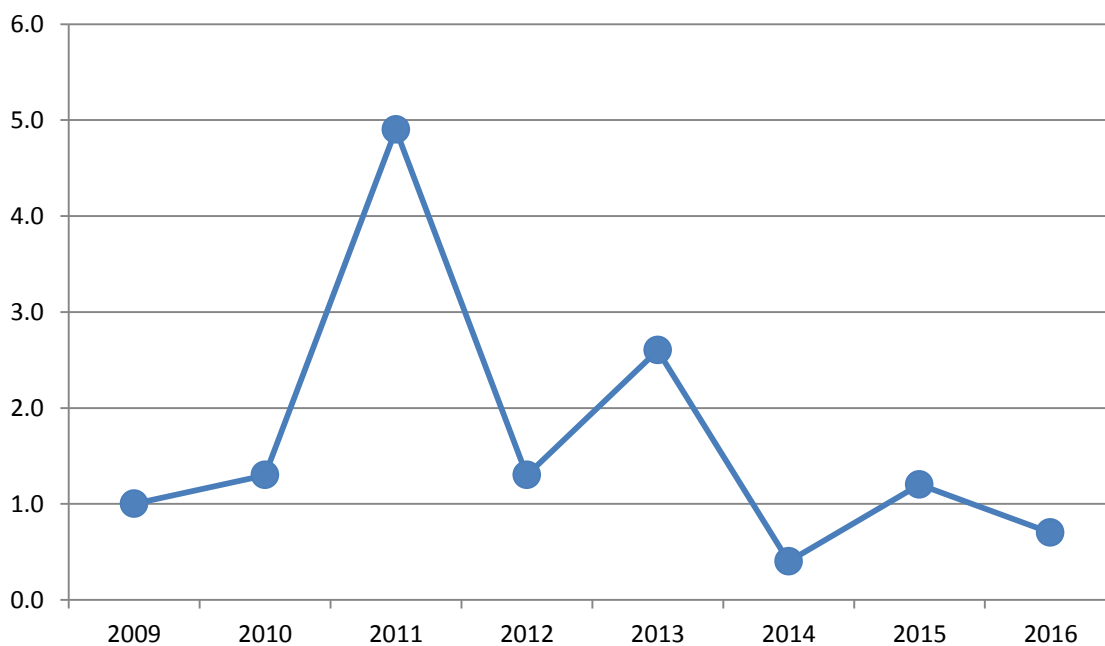
Depuis lors, plusieurs mesures ont été prises, notamment:

- (i) celles spécifiques aux produits de grande consommation;
- (ii) celles d'ordre structurel visant à une meilleure administration de l'environnement commercial ;
- (iii) celles d'ordre général visant à une meilleure administration du secteur commercial.

Ainsi, l'on a pu noter entre autres :

- la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers ;
- le démantèlement des barrages anarchiques ou non autorisés;
- la lutte contre le racket ;
- la lutte contre les faux frais (ou taxes parallèles) prélevés par les intermédiaires de la distribution ;
- le développement et la promotion de la production vivrière notamment le riz ;
- l'ouverture et l'entretien des voies d'accès aux zones de production des produits vivriers ;
- l'encouragement à l'installation de grandes surfaces de distribution pour favoriser la concurrence ;
- la vérification de conformité des instruments de mesure.

Évolution de l'inflation en moyenne annuelle en Côte d'Ivoire (%)



Source : INS Côte d'Ivoire.

Facteurs explicatifs :

2011: Flambée des prix (4,9%) consécutive à la crise post-électorale avec la hausse généralisée des prix des "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+10,4%) et des "Restaurants et Hôtels" (+8,1%).

2012-2016 : Evolution globalement modérée des prix, imputable aux effets de la politique de lutte contre la vie chère engagée par le Gouvernement depuis 2011.

INS, leader des chiffres en Côte d'Ivoire

Cité Adm. Tour C 2^{ème} étage
Tél (225) 20 33 88 60 – (225) 20 33 88 62 – (225) 20 33 88 58
Email : ins_rci@yahoo.fr
www.ins.ci